

La 4G fixe des opérateurs mobiles



QU'EST-CE QUE LA 4G FIXE ?

La « 4G fixe » désigne l'utilisation d'un réseau mobile de quatrième génération (4G) par un opérateur mobile pour proposer un accès fixe à internet. **Le réseau mobile est alors partagé entre les clients mobiles et les clients fixes de l'opérateur. Cette solution se distingue donc du THD radio** qui consiste à utiliser des fréquences et un réseau dédiés pour offrir un accès fixe à internet à très haut débit (voir Fiche 1 : le THD radio dans le même chapitre).

Les offres commerciales « 4G fixe » s'appuient sur l'utilisation des réseaux mobiles existants, déployés dans le cadre des obligations et licences actuelles des opérateurs. Un équipement (souvent un boîtier, désigné « box 4G ») est alors installé au domicile des utilisateurs, leur permettant de bénéficier d'un accès internet HD/THD.

Le débit obtenu varie en fonction de la distance du domicile à l'antenne, de la qualité de réception 4G, notamment à l'intérieur des bâtiments, ainsi que du nombre d'utilisateurs simultanés sur l'antenne (en 4G fixe et en 4G mobile).

À ce jour, Orange et Bouygues Telecom proposent chacun une offre 4G fixe destinée au grand public. Celles-ci incluent uniquement l'accès à internet, et ne sont disponibles que dans certaines zones définies par ces opérateurs. Les premiers retours indiquent que si les débits observés fluctuent, ces offres permettent d'atteindre, dans des conditions favorables

(antenne proche, peu d'utilisateurs simultanés, qualité de réception de la 4G à l'intérieur des bâtiments), des débits suffisants pour du streaming vidéo HD.

QUEL RÔLE POUR LA 4G FIXE DANS LA CONNECTIVITÉ DES TERRITOIRES ?

Dans les zones où la 4G est présente et où la densité de population est faible, **les offres « 4G fixe » permettent d'équiper rapidement en haut débit de qualité correcte les foyers** qui n'ont, à ce jour, pas accès à des offres satisfaisantes. En revanche, la capacité du réseau 4G est partagée entre utilisateurs des box 4G fixe et utilisateurs mobiles. **Si le nombre d'utilisateurs augmente, l'opérateur devra procéder à la densification du réseau pour maintenir le niveau de débit**, et donc une qualité de service satisfaisante à la fois pour les clients internet fixe, et ceux des offres mobiles 4G. La capacité totale restera néanmoins limitée par la quantité de fréquences disponible.

Ainsi, la 4G fixe permet de répondre à une partie des besoins en connectivité des territoires.

Cette solution s'inscrit au sein d'un « mix technologique », en complément des solutions filaires (FttH, montée en débit) et radio (THD radio, satellite) pour couvrir le territoire en haut et très haut débit fixe.

// **La box 4G transforme le signal mobile en Wi-Fi** pour les usages fixes de la maison

